

## Imaginons ensemble des collectivités-amies des aînés

Par Jim Hamilton, M.Sc., M.A.P.

Au sein d'une collectivité-amie des aînés, il y a des sentiers de randonnée dont la surface est adaptée aux marchettes et poussettes. Ces sentiers sont bien éclairés pour les rendre sécuritaires la noirceur venue. On y retrouve aussi des bancs publics pour souffler un peu et ces bancs sont dotés d'accoudoirs qui servent d'appui pour s'y asseoir ou s'en relever. Ce qui rend une collectivité-amie des aînés, profite aux personnes de tout âge et encourage l'ensemble de la population à mener une vie saine et active.

Dans une collectivité-amie des aînés, les planificateurs urbains et les résidents portent autant d'attention à l'environnement bâti qu'à l'environnement social. En hiver, les trottoirs sont bien déblayés et les bateaux de trottoir, ces dépressions ménagées le long des trottoirs, font qu'il est facile d'y monter ou d'en descendre. Les pavés, qui favorisent l'accumulation de neige et de glace et constituent un danger, sont exclus de la planification urbaine.

Les gens sortent et se rencontrent parce que le transport en commun est abordable et accessible. Les restaurants et supermarchés-amis des aînés encouragent une bonne alimentation et facilitent l'accès à de bons aliments. Les programmes sont ouverts à tous, quels que soient leurs niveaux de revenus.

Au sein d'une collectivité-amie des aînés, chacun s'applique à faire de son milieu un endroit où il fait mieux vivre. Ce chacun comprend les conseillers et le personnel de la municipalité, les gens d'affaires, les organismes de services, les conseils étudiants et les regroupements jeunesse. Il englobe aussi les services de police, les agences de santé et de services sociaux, les médias de la localité, et plus important encore, les aîné(e)s eux-mêmes.



### Dans quelle mesure votre collectivité est-elle l'amie des aînés?

En 2007, l'Organisation mondiale de la santé a publié le *Guide mondial des villes-amies des aînés*. Ce guide encourage les collectivités à prendre en compte huit domaines au moment de planifier une ville-amie des aînés :

- les espaces extérieurs et les bâtiments;
- les transports; le logement; le respect et l'inclusion sociale;
- la participation au tissu social; la participation citoyenne et l'emploi;
- la communication et l'information;
- le soutien communautaire et les services de santé.

Étant donné que chez nous, bon nombre d'aînés vivent loin des grands centres urbains, le Canada a fait paraître par la suite une ressource intitulée *Initiatives des collectivités rurales et éloignées amies des aînés* : un guide. Depuis, plusieurs collectivités au Canada et dans le monde entier, ont élaboré des plans d'action en vue de devenir des milieux de vie plus accueillants pour leurs aînés. Elles ont amorcé leur travail par une réflexion en cherchant à répondre à la question suivante : « Dans quelle mesure, notre collectivité est-elle l'amie des aînés? ».

À votre tour, vous pouvez explorer cette question à propos de votre collectivité. Réfléchissez aux possibilités qui vous sont offertes de faire de l'exercice, de tisser des liens sociaux, de participer à la vie citoyenne et de vous alimenter sainement. Et n'oubliez surtout pas que tous les changements que vous contribuerez à mettre en branle seront bénéfiques à l'ensemble de la collectivité.

**Pour en savoir davantage :** Informez-vous auprès des services municipaux. Consultez le site Web du ministère responsable des aînés dans votre province.

Prenez connaissance du site [www.agefriendlymanitoba.ca](http://www.agefriendlymanitoba.ca).

Lisez divers guides et rapports tels *Le vieillissement en santé au Canada : une nouvelle vision, un investissement vital*.

Au sujet de l'auteur : Jim Hamilton est codirecteur du Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université du Manitoba, est l'un des gardiens de la CVAA (conseil d'administration) et a servi comme conseiller spécial sur les questions du vieillissement en santé et les collectivités-amies des aînés auprès de l'Agence de la santé publique du Canada.